

La section tennis de table de Saint-Avertin a organisé dans sa salle le 3^e tour du Critérium Fédéral Nationale 2 Handisport le 9 avril 2016.

Deux catégories étaient présentes 14 pongistes Dames et Messieurs Handis-Debout et 16 pongistes Dames et Messieurs Handis-Assis (en fauteuil). Les compétiteurs sont venus de toute la France (Moulins-Lès-Metz, Nîmes, Aix, Hyères-Toulon, Roncq, Toulouse, etc...)

L'épreuve a débuté à 9 h 00 pour finir à 18 h 00 par la remise des récompenses avec une interruption de 1 h 30 pour se restaurer. Par tranches horaires d'une demi-heure chaque catégorie à jouer alternativement sur 9 tables dans la salle spécifique de la section tennis de table de Saint-Avertin. Les compétiteurs Handis-Debout ont ouvert la compétition. Dans chaque catégorie les compétiteurs se sont opposés en 4 poules de 4 joueurs ou joueuses. En sortie des poules et après le tirage au sort les 2^e et 3^e de poule se sont affrontés en barrage pour basculer soit dans le tableau montant soit dans le tableau descendant. Ensuite les pongistes se sont rencontrés en ¼ de finale, ½ finale et finale pour obtenir un classement général par catégorie.

Pour que cette épreuve soit réussie le Club de Saint-Avertin a su mobiliser ses adhérents voire des adhérents de clubs voisins. Pas moins de 11 arbitres ont officié et une quinzaine de personnes ont joué le rôle de ramasseur de balles ce qui pour les handicapés en fauteuil voire debout est un confort non négligeable. Cela permet aux compétiteurs de se concentrer sur leur partie. Grâce à toute cette organisation l'horaire de la compétition a été respecté à la minute près. Le Club de Saint-Avertin a profité de cette importante épreuve pour se faire remettre officiellement le renouvellement du label fédéral 4 étoiles par Monsieur Jacques Sauvadet élu fédéral chargé des labels en présence de nombreuses personnalités qui ont répondu présent à l'invitation du club : Messieurs Mohamed Moulay (Chargé des sports au Conseil Régional Centre Val de Loire et représentant Monsieur François Bonneau), Alain Guillemin (Maire de Saint-Avertin), Michel Marchais (représentant Madame Elisabeth Dugas Présidente du Comité Départemental du Sport Adapté 37), Régis Baton (Président du SAS), Denis Guillet (Vice-Président du SAS), André Quignon (Président de la Ligue du Centre Val de Loire de Tennis de Table), Gérard Dutour (Président du Comité Départemental du Tennis de Table). Ces personnalités ont dans leur propos souligné l'importance des Clubs comme le nôtre à s'investir dans le Handisport et le Sport Adapté et ont félicité les compétiteurs en leur remettant coupes et médailles bien méritées. La soirée et les discussions se sont poursuivies autour du verre de l'amitié.



Interventions de Messieurs Moulay et Guillemin



Remise du Label Fédéral
par Mr Jacques Sauvadet
à Mr Jean-Luc Marquet
Président de la section Tennis de Table

Les podiums :

Handis-Assis

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| 1 ^{er} Molliens Stéphane | Moulins-Lès-Metz Handisport |
| 2 ^e Muhl Patrick | La Vaillante ASSO sport et Handisport |
| 3 ^e Bertrand Fanny | ASPC Nîmes Tennis de Table |
| 4 ^e Ferrier Emmanuelle | Handi Tennis de Table Hyérois |

Handis-Debout

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| 1 ^{er} Benfatma Tayeb | Olympique Rémois TT |
| 2 ^e Chatry Jérôme | A. S. E. Section Handisport |
| 3 ^e Kamkasomphou Thu | O. Hyères Toulon P. M. |
| 4 ^e Mairie Claire | ULJAP Roncq |



Les finalistes « Assis »



Les Finalistes « Debout »



Déjeuner pour reprendre des forces



Les bénévoles en action



Soirée conviviale

Rédacteur et Juge Arbitre : Alain Scolan